L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadjdjid

8037 - Un mari qui humilie sa femme

question

Je suis mariée depuis 25 ans et j'ai de nombreux fils et filles. Je suis confrontée à beaucoup de problèmes de la part de mon mari ; il ne cesse de m'humilier devant mes enfants et devant les proches et les étrangers et, sans aucune raison, ne m'apprécie jamais. En fait, je n'ai de repos que quand il est hors de la maison. Pourtant l'homme prie et craint Allah. J'espère que vous m'indiquerez le chemin droit. Puisse Allah vous récompenser par le bien.

la réponse favorite

Louange à Allah.

Votre devoir est de rester patiente, de lui prodiguer les meilleurs conseils et de le rappeler Allah et le jour dernier. Peut-être répondra-t-il et reviendra à la vérité et se débarrassera de ses mauvaises moeurs. S'il ne le fait pas, il restera celui qui commet le péché, et vous, vous remporterez une grande récompense à cause de votre patience et du préjudice que vous avez enduré. Il vous est recommandé de prier pour qu'Allah le guide vers la droiture et lui donne de bonnes moeurs et de vous protéger de ses maux et de ceux des autres.

Vous devriez faire votre propre examen de conscience, améliorer votre pratique religieuse et vous repentir devant Allah des fautes que vous avez commises à l'égard d'Allah et à l'égard de votre mari et d'autres. Car il se peut que vous ayez été placée sous l'autorité de cet homme en raison de péchés que vous auriez commis. En effet, le Transcendant dit : Tout malheur qui vous atteint est dû à ce que vos mains ont acquis. Et Il pardonne beaucoup. (Coran, 42 :30).

Par ailleurs, rien ne vous empêche de demander à son père, ou à sa mère ou à ses grands frères ou à d'autres proches qui jouissent de son estime ou à des amis de lui donner des conseils et de

L'islam en questions et réponses

Superviseur général: Cheikh Muhammad Salih al-Munadidiid

l'orienter vers une bonne vie conjugale en conformité avec les propos du Très Haut : Et comportezvous convenablement envers elles. (Coran, 4:19) et les propos du Puissant et Majestueux : Quant à elles, elles ont des droits équivalents à leurs obligations, conformément à la bienséance. Mais les hommes ont cependant une prédominance sur elles. (Coran, 2 : 228).

Puisse Allah améliorer votre état, guider votre mari et le ramener vers la droiture et dans le bien et la bonne direction. Il est très généreux.